

Des Energies Nouvelles Pour Biscarrosse

Le journal qui vous informe autrement

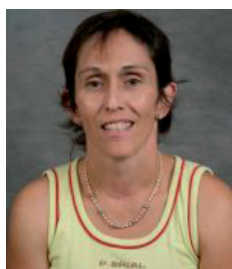
janvier 2011

Edito :

20102011,



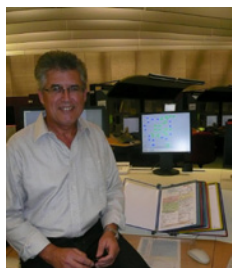
Patrick
DORVILLE



Véronique
PEYRUSEIGT



Joël
MEYER



Yannick
LE RHUN

L'année qui vient de se terminer aura sans aucun doute marquée les esprits. Certains la jugeront comme un bon cru, leurs résultats financiers étant de plus en plus conséquents...indécents, et d'autres, qui ne sont que les valets du capital, ont pendant cette année œuvré pour défaire nos acquis sociaux issus du Conseil National de la Résistance.

Ce n'est pas faire acte de gratitude pour nos parents et grands parents qui dans leurs engagements ont œuvré pour un idéal commun " **l'intérêt général au service des solidarités** " aux risques et périls de leurs vies.

D'autres, ils sont plus nombreux, ont fait les frais de cette politique capitaliste d'une rare violence. Mais l'année 2010 servait-elle à nous donner un avant-goût de ce que sera 2011 ?

2010, c'est aussi pour les régions de France, la confirmation par le vote, que les forces de gauche peuvent faire de grandes choses. Elles l'ont prouvé par leurs gestions et les prises en compte des problématiques locales. Les électeurs ont marqué d'un sceau le rejet de la politique de destruction menée par le président de la république et son gouvernement.

A Biscarrosse, vous avez aussi marqué votre désapprobation envers cette politique. Preuve en est le résultat historique (PS-EE-PC-43,73% contre 42,18% pour l'UMP et seulement 14,09% pour le Modem) pour l'équipe landaise dont j'ai eu l'honneur de faire partie. **Merci** pour vos soutiens durant cette Campagne des Régionales.

2010 s'en est allée, place à 2011.

Nous sommes à la moitié de notre mandat municipal. Notre bilan est satisfaisant et le déroulement de notre projet de campagne de 2008, jugé à l'époque par certains irréaliste voir utopique..., se dévoile progressivement aux vues de chacun des biscarrossais.

Des infrastructures sportives qui évoluent avec **la salle de sport** du nouveaux collège, la **reconstruction du CNBO**, la construction d'un **complexe culturel** (au combien décriée par nos opposants) et une salle polyvalente. C'est sans compter sur la mise en place d'un service de **transport urbain (Bisca'bus)** qu'il faudra certainement améliorer pour le rendre encore plus performant.

Nous aurons cette année à faire face aux premiers effets de la réforme de la taxe professionnelle, de la réduction des dotations aux collectivités notamment sur le volet du social. Le budget 2011 va se réaliser dans un contexte compliqué et dirigé par Bercy.

Nous veillerons, c'est notre responsabilité, au bon équilibre des engagements municipaux, à la poursuite des projets structurants. Nous apporterons notre analyse pertinente sur les projets futurs tels que le cinéma multiplexe...la fibre optique...le Plan Local d'Urbanisme...le développement touristique de notre station...la reforestation de nos sites...le développement économique de la ville...le développement du logement social...l'accompagnement des acteurs associatifs et sportifs...et bien d'autres choses encore.

Notre investissement dans nos responsabilités sera sans relâche. C'est avec cette rigueur que nous abordons cette nouvelle année au service de l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'équipe, une bonne année. Que chacun d'entre vous puisse réaliser ses projets, qu'ils soient professionnels ou familiaux.

Patrick DORVILLE

Conseiller Municipal de Biscarrosse

Ce journal réalisé par l'association Groupe d'action Municipale, a pour but d'apporter un nécessaire complément d'informations sur la vie politique de Biscarrosse. Il se veut également un lien entre vous et nous : n'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations, questions, suggestions...

L'Organisation et La Gestion du Sport à Biscarrosse

Les associations ont aujourd'hui dans notre pays un rôle de premier plan. Porteuses de lien social et d'innovation elles sont devenues des acteurs essentiels de la société civile, des interlocuteurs et partenaires incontournables des pouvoirs publics avec lesquelles elles ont établi de liens nombreux et complexes.

Les associations sportives et de loisirs sont orientées vers l'intérêt de leurs membres et la pratique d'une activité donnée. En France elles représentent 55% du nombre total des associations et elles mobilisent 50% du travail bénévole. Elles ont rarement recours à l'emploi salarié et leurs recettes proviennent essentiellement des cotisations, des recettes d'activités et des subventions municipales.

A **Biscarrosse**, on dénombre une cinquantaine d'associations de ce type dont 27 sportives regroupées au Biscarrosse Olympique (B.O.), soit 2500 adhérents. Organisme de coordination le B.O. sert de relais entre les associations sportives qu'il « régit » et la mairie. Son action permet d'organiser les diverses sollicitations et le mouvement sportif local. Il est l'interlocuteur privilégié de la ville en matière d'attribution de subventions.

Mais comment sont distribuées les subventions municipales ?

Une subvention devrait être établie au regard de l'adéquation entre les objectifs de la politique sportive municipale et ceux que se fixe l'association. Cette politique devrait reposer sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations, à les aider à rétablir des objectifs clairs, des projets de club, etc....

Une **véritable politique sportive** pour une ville est une **identification**, une signature de celle-ci. Un projet municipal volontariste devrait être en relation avec les caractéristiques sociodémographiques de la commune, il s'adapte aux besoins de la population et suit les évolutions sociétales (montée en puissance du sport loisir, difficultés des clubs à trouver des bénévoles...)

A **Biscarrosse**, les associations sportives affiliées au B.O remplissent des conventions d'objectifs pour la municipalité et font une demande de subvention. Celle-ci est examinée par le bureau directeur du B.O. qui fait aussi la répartition de l'enveloppe globale. Il est prévu qu'elle atteigne 200 000 euros à la fin du mandat en 2014. Elle était d'environ de 150 000 euros en 2008. Il y a donc 50 000 euros d'augmentation prévue sur 6 ans, ce qui représente **8 333 euros** par an et donc **308 euros par an** pour chaque association affiliée au B.O.

Cette attribution pourrait se faire selon des **critères classiques** (nombre de licenciés, l'âge, les activités et le niveau de la compétition, l'encadrement diplômés, mise en place de stage jeune ou dirigeant, ...Etc.) ou selon des **critères**

spécifiques (jeunes et en particulier jeunes filles, jeunes en « difficultés » et ceux habitant les quartiers dits sensibles, les séniors, la mutualisation des emplois, la prise en compte du handicap... etc.). Une fois les critères déterminés, il s'agit alors d'**attribuer un coefficient à chacun** afin de prioriser les actions.

A **Biscarrosse**, quelques critères (nombre de licenciés, l'emploi, les actions en faveur des jeunes et les résultats) mais **aucun coefficient**.

Mais, vous me direz, faut-il vraiment de critères et des coefficients ? La réponse est oui.

Déterminer des critères c'est, permettre une équité, répondre à un souci de transparence, la possibilité d'avoir une adaptation annuelle et de cadrer au plus près de la réalité. Il s'agit bien sûr de retenir des éléments pour rendre le subventionnement des associations le plus objectif possible.

Affecter un coefficient aux effectifs, par exemple, c'est reconnaître l'implication sociale et locale, inciter à la pratique du plus grand nombre et aider à l'accès de tous au sport. Déterminer un coefficient pour **l'encadrement**, c'est inciter à la **formation pour un environnement compétent, diplômé**, pouvant prétendre à rémunération.

La seule véritable avancée c'est la décision prise par le bureau directeur de statuer, enfin, sur les subventions exceptionnelles lors des montées des clubs. Un club touchera **30% du montant total de sa subvention annuelle** si une de ses équipes monte. Si cela concerne un sport individuel, le club percevra 20%. **Le tout en une seule fois et seulement la première année**. Par contre, cette équipe est désignée comme étant l'équipe « phare » du club et elle le restera pendant 3 ans. Durée pendant laquelle le club ne pourra pas décider de faire monter une autre équipe !

En 2010, **l'équipe féminine de volley et l'équipe masculine de hand-ball** ont bénéficié de cette subvention.

Mais ne blâmez personne, pour pouvoir **argumenter, chiffrer, discuter** des tableaux de répartition des subventions il faudrait pour cela que l'on puisse s'appuyer sur une **politique sportive forte, avec des projets de développement, d'aide à la gestion ou à l'encadrement pour les associations**...etc., une politique qui ose prendre des décisions, qui n'a pas peur d'avoir des mécontents, qui sait écouter les personnes compétentes et les autres, il faut tout simplement avoir envie de **travailler ensemble**.

A **Biscarrosse** un seul projet sportif, faire du cas par cas, ne pas prendre de risque, de décision. Une seule volonté..... ne pas être importuné !

Véronique PEYRUSEIGT
Conseillère Municipale

DIVERS

Entre les mots et les faits.

Monsieur le Maire écrit dans son éditorial du « Lien » de novembre 2010 :

« La préparation de l'avenir de nos enfants exige une adaptation de nos outils d'enseignement et de nos matériels scolaires. »

Pendant l'histoire qui suit contredit l'intérêt supposé qu'il porte pour leur avenir scolaire, citoyen et professionnel.

Elève au collège Hélène BOUCHER ce jeune de 15 ans écrit le 23 septembre 2010 au Maire de Biscarrosse pour solliciter un stage d'observation en entreprise au sein de la mairie. Monsieur le Maire lui oppose son refus arguant que des stagiaires ne sont acceptés qu'à partir de 16 ans ! Le jeune qui se destine à une carrière au service du public est très déçu d'autant que Monsieur le Maire lui conseille de se retourner vers les entreprises privées.

Extrait de la lettre des parents du collégien adressé à Monsieur DUDON. « Biscarrossais de naissance, biscarrossais dans l'âme, notre fils a du mal à comprendre que sa commune le rejette de ce stage qu'il considère vital (...)

Votre rejet l'a fortement perturbé car contraire à la valeur citoyenne qui lui est inculquée dans la famille »

Laissons le lecteur biscarrossais juge de la volonté réelle de cette municipalité d'intégrer les jeunes dans la voie de la réussite professionnelle.

Dominique BOUDET

Contrat Local de Sécurité contre Vidéo-Surveillance

Le 15 décembre 2010 à Biscarrosse, le C.L.S. faisait son rapport sur le bilan de l'année écoulée.

La Gendarmerie acte une baisse des faits délictueux de 40% sur la période du 1er juillet au 31 aout 2010 :

- La délinquance de proximité baisse de 45%
- les atteintes volontaires à l'intégrité physique baissent de 65%
- l'escroquerie et l'infraction financière baisse de 20%.

La consommation excessive de l'alcool est la cause de la majorité des interventions. L'océan a été relativement calme cet été. Aucun cas grave n'est à déplorer.

Les **sapeurs pompiers** du **C.S.P.** ont effectué **293 interventions** sur la période estivale. Les **sapeurs pompiers de Paris** notent une stabilité du nombre d'interventions par rapport à 2009. Cependant, cette saison aura été marquée par des interventions pour rixe et alcoolémie.

Pour l'**office du tourisme**, une saison calme et sereine, pas de remarques sur l'insécurité. Biscarrosse n'a pas eu l'image d'une station dangereuse.

Cette baisse de la délinquance est le fruit d'un partenariat efficace entre les différents acteurs du C.L.S : Gendarmerie /Police Municipale/ le Procureur de République/La Préfecture/LaSource/l'ADAVEM/ l'officeduTourisme/SDIS/BSPP/PIJ/CRS-MNS/ONF/CLSPD/Urgentiste/Médiateur/les Services Municipaux.

En conclusion, un travail d'équipe et d'écoute permet d'obtenir d'excellents résultats, mais ce dispositif nécessite des moyens humains et financiers. Quelle pérennité avec des dotations à la baisse, des effectifs humains en net recul, des associations qui pourraient voir leur fonctionnement perturbé par le manque de financement ?

Au même moment on puise dans les fonds prévus pour le financement des C.L.S. pour reverser cet argent dans les installations de caméras de vidéo-surveillance ! De qui se moque-t-on ? A qui profite le crime ?

Patrick DORVILLE

Chez moi, je suis également chez les autres

Dans son dernier édito Monsieur le Maire faisait référence à la difficulté de faire cohabiter **urbanisme et environnement**. Force est de constater qu'il a fait son choix. Biscarrosse est doucement en train de se transformer. Sans aucune cohérence, ni projet global, le moindre lopin de terre est bon à bâtir. Biscarrosse est toujours en attente de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Sans lui point de règles. Si une seule, laisser faire des lotisseurs privés au profit de qui ou de quoi ?

Les terrains constructibles n'étant pas extensibles et les parcelles d'origine se morcelant, c'est maintenant vers la périphérie que les projets prolifèrent. En attendant le grand quartier de Lapuyade, c'est, par exemple, vers le quartier du Micq (derrière l'ancienne gendarmerie mobile) et l'allée des chênes, que les lotisseurs œuvrent. Beaucoup de ces nouvelles constructions bâties à l'aide de mécanismes financiers, octroient des avantages fiscaux, gonflent le secteur locatif sans pour autant résoudre le désir d'accession à la propriété.

C'est donc sur des « timbres postes », parfois moins de 300 m² que poussent les maisons. Le slogan, célèbre dans les halls d'immeubles, « **chez moi je suis également chez les autres** » est également d'actualité dans ces lotissements.

Il est tout de même curieux qu'à l'heure où les zones humides sont au centre de préoccupations écologiques nationales, notre municipalité autorise encore de tel projet. Comme nous l'avons déjà écrit : « **à quand des maisons sur pilotis ?** ».

Mais rassurez-vous, lorsque toute la forêt et les zones humides bordant le lac et le canal auront disparues sous le béton, il sera toujours temps de préserver « un lieu de pèlerinage sur le site de Latécoère ».

Bruno PEYRUSEIGT

DIVERS

La banque alimentaire à Biscarrosse .

C'est une équipe de bénévoles qui œuvre pour 158 familles biscarrossaises en difficultés. Les deux jours de collecte nationale de fin novembre ont permis de recueillir 5 tonnes 800 de denrées alimentaires (1 tonne 154 de pâtes 700 kg de conserves de légumes, 800 kg de plats cuisinés en conserve. ...).

Nous remercions toutes les biscarrossaises et biscarrossais qui ont offert ces produits ainsi que LECLERC, SUPER U et LIDL qui ont permis de mener à bien cette opération.

Patrick BEZIN
15 ans de bénévolat à
a banque Alimentaire

Billet d'humour

Savez-vous, Biscarrossais, que votre ville est enviée dans les Landes et bien au-delà pour sa décoration?

Deux fois par semaine un concours de sacs poubelles s'organise dans les rues de notre cité.

Ces sacs délicatement disposés sur les murets, les boîtes aux lettres, entassés sur les trottoirs, parfois accompagnés de divers objets donnent un air festif à nos rues tout au long de l'année.

Je vous suggère néanmoins de mettre des sacs de couleurs variées afin de donner plus encore de la valeur esthétique à cette décoration urbaine.

Mais rassurez vous il y aura toujours assez de sacs pour que nos amis les chiens puissent déchirer et répandre les ordures sur le trottoir.

Remercions les chiens pour leur participation active à ce concours.

Jean PEHOOU-MAYS

Délégation de service public

En France, la **délégation de service public (D.S.P.)** est l'ensemble des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé dont la rémunération est substantiellement liée au résultat d'exploitation du service. Ceci est une notion de droit français.

La délégation de service public est le régime le plus fréquemment utilisé pour la gestion déléguée des services publics, mais ce n'est pas la seule possibilité. La collectivité peut aussi opter **pour une gestion directe du service**, on parle alors de **gestion en régie municipale ou départementale** (ex : SYDEC). **A BISCARROSSE**, cinq D.S.P. sont en place :

- Le Cinéma "Le Renoir"
 - les jeux de hasard "Le Casino de l'Océan"
 - le service des Eaux" VEOLIA pour le S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)
 - l'assainissement " La SAUR"
 - le transport public des voyageurs" La RDTL"
- Il existe d'autres modes de gestion de service public à Biscarrosse.
- la Régie communale à autonomie financière : c'est le cas de « Bisc'Aventure », géré par un conseil d'exploitation
 - le transfert de compétences utilisé pour la gestion de l'éclairage public par le S.Y.D.E.C. (Syndicat d'Equipement des Communes des Landes)

Une **Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.)** a été mise en place le 27 mai 2009. Son rôle : donner un avis sur les éventuels passages de gestion en régie vers une DSP et de viser les rapports annuels des délégataires.

Cette année, elle a eu à se prononcer sur l'étude du principe d'une délégation concernant la **gestion des marchés** d'approvisionnement de Biscarrosse après le vote à bulletin secret du Conseil Municipal 17 voix pour et 16 contre. La gestion de ces marchés est jusqu'à présent confiée à la Police Municipale. L'équipe majoritaire, malgré nos interrogations et notre opposition sur le principe général d'une D.S.P., est prête à franchir le pas. Le prétexte évoqué est le recentrage de l'activité de la Police Municipale vers les tâches sécuritaires.

De plus, les commerçants non sédentaires, les premiers concernés, ont confirmé, par une lettre pétitionnaire adressée à Monsieur le Maire, leurs inquiétudes et leurs oppositions à ce projet.

Certes, il faut repenser nos marchés, mais cela doit se faire dans le dialogue et l'analyse de nos besoins. Des solutions existent, la **gestion en régie municipale** est une piste sérieuse, déjà en place dans un grand nombre de communes. On peut déceler ici ou là l'appétit vorace de ces sociétés privées qui convoitent la moindre faiblesse des élus tombant un peu rapidement dans la facilité et succombant ainsi aux chants des sirènes.

Patrick DORVILLE

DIVERS

Environnement et humour.

Nous suggérons que les cendriers (très bonne initiative au demeurant) soient suffisamment grands pour accueillir les déchets qui poussent au bord de nos routes et chemins. **SOYEZ CITOYENS !**

Bruno PEYRUSEIGT

Sécurité ou Clientélisme ?

La sécurité routière, priorité de tous, est mise à mal à Biscarrosse.

Après avoir donné son aval pour l'implantation d'un radar sur la route de Sanguinet, le maire UMP de Biscarrosse rabote les ralentisseurs. Faudra-t-il un accident grave pour apporter une solution pérenne au bien être de tous ?

La sécurité à Biscarrosse ne doit pas reposer uniquement sur un radar et des caméras de surveillance.

Jean PEHOOU-MAYS

Directeur de la publication : Patrick DORVILLE

Association Groupe d'action municipale
Des Energies Nouvelles pour Biscarrosse
81, avenue Alphonse Daudet - 40600
BISCARROSSE

Site internet :
<http://desenergiesnouvelles.wordpress.com/>

Tirage : 2 000 exemplaires
Imprimerie Lacoste-Roque, Mont-de-Marsan
Papier certifié aux normes environnementales
avec des encres à bases végétales

ISSN en cours - Dépôt légal à parution.

Contactez-nous : Association Groupe d'action municipale - 81, avenue Alphonse Daudet - 40600 BISCARROSSE
Tél. 06 30 02 93 22 - Internet : <http://desenergiesnouvelles.wordpress.com/>

Si vous souhaitez soutenir cette initiative citoyenne, vos dons seront les bienvenus.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : email :

Je soutiens l'association 'Groupe d'action municipale' par un don de :

10€ 15€ 20€ autre montant €

Chèque à l'ordre de : l'association groupe d'action municipale.

Association Groupe d'action municipale 'Des Energies Nouvelles pour Biscarrosse' 81, avenue Alphonse Daudet - 40600 Biscarrosse